

Procès-Verbal

N° 49

COMMISSION DES FINANCES

-----

Séance du Mercredi 7 Juillet 1920

-----

La séance est ouverte à 14 heures 30 minutes, sous la Présidence de M. MILLIES-LACROIX.

Présents: M.M. DOUMER, BERTHELOT, BRARD, HENRY BERENGER, HENRY CHERON, DEBIERRE, CHASTENET, LUCIEN CORNET, ANTONIN DUBOST, Général HIRSCHAUZ, JEANNENEY, LEBRUN, RAPHAEL-GEORGES LEVY, LUCIEN HUBERT, BIENVENU-MARTIN, FERNAND DAVID, MILAN, NOULENS, RENE RENOULT, De SELVES, CLEMENTEL.

-----

SOMMAIRE

- I - Remerciements de l'Association syndicale de la Comédie Française.
- II - Lettre du Ministre des Affaires étrangères sur les réductions de son ministère.
- III- Sociétés coopératives de reconstitution.
- IV- Budget de 1920 - Travaux Publics (Suite). - Marine.

-----

I - ASSOCIATION SYNDICALE DE LA COMEDIE FRANCAISE.

M. LE PRESIDENT, annonce qu'il a reçu une lettre de remerciements de cette association.

-----

II - REDUCTIONS DU BUDGET DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES.

M. LE PRESIDENT, fait savoir qu'il a reçu de M. le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, une lettre sur les réductions opérées sur les chapitres du budget de son ministère.

-----

III - SOCIETES COOPERATIVES DE RECONSTRUCTION FORMEES PAR LES SINISTRES.

M. LE PRESIDENT, porte à la connaissance de la Commission qu'il a  
reçu le rapport de M. Gouge sur le projet de loi relatif  
à ces sociétés.

M. RAPHAEL-GEORGES LEVY est désigné pour présenter un avis sur ce projet.

NAME : \_\_\_\_\_ GRADE : \_\_\_\_\_

IV - BUDGET DE 1920 : TRAVAUX PUBLICS (Suite)

V - CHEMINS DE FER.

L'adoption des chapitres donne lieu aux observations suivantes:

Chap. 70 - (traitements du contrôle des chemins de fer) - Réduction de 10.000 frs.

Chap. 72 - (traitement des sous-ingénieurs) - Réduction de 2.000 frs.

Chap. 74 - (traitement des contrôleurs généraux).

M. BERTHELOT, RAPPORTEUR, propose une réduction pour protester contre les emplois non seulement inutiles, mais nuisibles.

M. DOUMER, RAPPORTEUR GENERAL. - Les vacances d'emploi sont dans la proportion de 4 %.

M. JEANNENEY, estime qu'il serait dangereux de procéder en l'occurrence d'une façon systématique, car il y a des cas particuliers.

M. LE RAPPORTEUR, répond qu'en présence d'un personnel bien payé qui ne fait pas grand'chose, on peut bien admettre une réduction de 16.000 frs. (Approbation.)

Chap. 75 - (contrôleurs généraux, allocations) -  
Réduction de 500 frs.

Chap. 76 - (traitement des commissaires du contrôle)  
- Réduction de 50.000 frs en vue d'obtenir plus de vacances d'emploi.

Chap. 77 -(allocations) - Réduction de 8.000 frs.

Chap. 78 - (traitement des contrôleurs des comptes)  
- Réduction de 12.000 frs.

Chap. 80 - (traitement du personnel des bureaux du contrôle) - Réduction de 2.000 frs.

Chap. 81 - (allocations) - Réduction de 1.000 frs.

Chap. 85 - (frais de tournée des contrôleurs des comptes) - Réduction de 70.000 frs.

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

M. LE RAPPORTEUR, estime que les cinq premiers chapitres devraient passer au budget ordinaire, bien que concernant les régions libérées.

M. LE PRESIDENT. - En effet, il s'agit d'un personnel normal.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL. - Qui est mis hors cadres.

M. LE RAPPORTEUR, s'élève contre la création de 16 conducteurs qui est demandée par les finances. Ils seront en surnombre.

M. LEBRUN, répond qu'il faut faire face à des travaux importants.  
(Ces chap. sont transférés aux chap. 8, 9, 10, 11 et 50 du budget ordinaire.)

Chap. F - (exploitation des voies navigables.) -  
Renvoyé au budget ordinaire, de même que le chap. G (remise en état de l'hôtel du ministère.)

Chap. II - (amélioration des routes.)

M. LE RAPPORTEUR GENERAL. - Il s'agit d'essais. Peut-on les refuser?

M. HIRSCHAUER, estime que l'on aurait tort, car il s'agit de résistance à l'usure des automobiles. Ces essais doivent porter sur une certaine longueur de routes.

M. HENRY CHERON, dit que l'état actuel de nos routes ne peut pas se prolonger.

M. HENRY BERENGER, rappelle que les camions automobiles sont de plus



en plus nombreux, et il croit qu'ils continueront de faire concurrence aux chemins de fer.

M. BERTHELOT, répond que si les camions continuent de se développer, ce serait un malheur au point de vue économique, car ils coûtent plus que les chemins de fer. Il faut espérer que la crise de ceux-ci prendra fin bientôt.

(Les chap. II à VI sont transférés au budget ordinaire, aux chap. 38 bis, 38ter, 46, 58 et 60.)

M. LE PRESIDENT. - Il serait utile de demander au ministre des explications sur les chap. 14 à 21, 27 et 39. (Approbation.)

#### MARINE.

M. HENRY BERENGER, RAPPORTEUR, donne lecture de son rapport.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL. - Je suis surpris que l'on veuille supprimer les arsenaux de Lorient et de Rochefort. Le premier était, d'après la marine, le centre le plus important de la mobilisation; c'est lui, d'ailleurs qui a été le plus coûteux à installer.

M. HENRY CHERON, trouve extraordinaire que l'on veuille supprimer Brest, où l'état d'esprit est mauvais. Quant à Guérigny, il devrait rester un étalon au point de vue de la régularisation des prix.

M. LE RAPPORTEUR, - dit qu'il s'agit non pas de supprimer ces arsenaux, mais de les céder à l'industrie privée pour qu'elle en tire un meilleur rendement. Il n'y a pas lieu, pour la Commission, de prendre parti sur cette question, qui regarde le Ministre de la marine, comme l'a fait la Commission des finances de la Chambre. Recherchons simplement les économies à réaliser, en attendant le projet spécial qui nous sera soumis.

M. BERTHELOT, appuie l'opinion de M. le Rapporteur.

M. HENRY CHERON, estime que notre marine devra être puissante.

M. LE RAPPORTEUR, donne lecture, à titre confidentiel d'une lettre du Ministre de la Marine, en date du 17 Juin, adressée à la Commission de la Marine de la Chambre, et qui modifie le projet relatif à la construction de nouvelles unités, déposé en Janvier.

M. LE PRESIDENT. - Contrairement à la tradition, nous n'avons pas eu communication de cette lettre; j'en suis étonné.

M. HENRY CHERON, dit que les sous-marins ont une importance capitale.

M. LE RAPPORTEUR, répond qu'à cet égard notre situation est lamentable. Nous avons obtenu 12 sous-marins des Allemands qui doivent nous en livrer encore 45; mais ceux-ci seront détruits, sauf les moteurs.

M. HENRY CHERON, demande que l'attention du Ministre soit attirée sur cette question.

M. LE PRESIDENT. - M. le Rapporteur a eu raison de souligner le fait que le matériel est sacrifié par rapport au personnel.

M. LE RAPPORTEUR, dit que c'est un inspecteur des finances, devenu directeur général de la comptabilité du ministère, qui a procédé à des réductions brutales de crédits. L'ingérence du sous-secrétaire d'Etat des finances dans les affaires de la marine a été désastreuse également.

M. LE PRESIDENT. - Il est inadmissible qu'un directeur de la comptabilité dirige en même temps d'autres services. Il peut faire certaines observations au Ministre, mais il doit rester étranger à la gestion du ministère; il n'a pas le droit notamment d'adresser des circulaires à ses collègues.

En ce qui concerne les travaux exécutés par les arsenaux pour le compte soit de la marine marchande, soit des chemins de fer de l'Etat, est-il possible de se rendre compte de leur valeur ?

M. LE RAPPORTEUR, répond qu'il s'est occupé de cette question. D'après un dossier qu'on lui a communiqué, les travaux pour la marine marchande seraient de 7 millions.

M. LE PRESIDENT. - Peut-on savoir si les recettes sont supérieures aux dépenses ?

M. LE RAPPORTEUR, répond que c'est impossible.

L'adoption de ce budget donne lieu aux observations suivantes :

Chap. 2 -(indemnités) - Réduction de principe de 8.600 frs, pour la diminution du nombre des heures supplémentaires.

Chap. 4 -(matériel)

M. LE RAPPORTEUR, dit que les bâtiments du ministère sont mal distribués. Au lieu de procéder à un nouvel aménagement, il serait préférable de construire sur un autre emplacement.

Certains services étrangers au ministère et créés pendant la guerre, subsistent encore. Une réduction de 25.000 frs serait justifiée. (Approbation.)

Chap. 18 et 19 - (habillement, couchage et casernement).

M. LE PRESIDENT. - Vous pourriez, Monsieur le Rapporteur, demander dans votre rapport qu'à l'avenir on établisse une ventilation entre l'habillement, le couchage et le casernement.

La séance est levée à 18 heures 45 minutes.

*Le Président de la Commission  
des Finances,*

-----

